

Západočeská univerzita v Plzni
Fakulta filozofická

Bakalářská práce

La terminologie grammaticale franco-tchèque
Jana Tolarová

Plzeň 2012

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Studijní program Filologie

Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi

Kombinace angličtina – francouzština

Bakalářská práce

La terminologie grammaticale franco-tchèque

Jana Tolarová

Vedoucí práce:

PhDr. Dagmar Kolářiková, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2012

Prohlašuji, že jsem práci zpracoval(a) samostatně a použil(a) jen uvedených pramenů a literatury.

Plzeň, duben 2012

.....

Děkuji své vedoucí práce PhDr. Dagmar Kolářkové, Ph.D. za její odborné vedení, cenné rady a připomínky, které mi byly velkým přínosem při zpracování této bakalářské práce.

Table des matières

1	INTRODUCTION	1
2	GÉNÉRALITÉS SUR LA TERMINOLOGIE GRAMMATICALE..	3
	2.1 Qu'est-ce que la grammaire ?.....	3
	2.2 Qu'est-ce que la terminologie ?	4
	2.2.1 Termes et leurs caractéristiques	5
	2.2.2 Différents types de produits terminologiques	6
	2.3 Terminologie et néologie	7
	2.4 Méthodologie du travail terminologique.....	8
3	CLASSIFICATION DES TERMES	9
	3.1 Termes avec des ressources de la même langue.....	10
	3.2 Formation de termes avec des ressources d'autres langues	11
4	ANALYSE DES TERMES DU POINT DE VUE TRADUCTOLOGIQUE	12
5	GLOSSAIRE DES TERMES GRAMMATICaux	15
6	CONCLUSION	45
7	BIBLIOGRAPHIE	47
	7.1 Monographies	47
	7.2 Sources électroniques	48
	7.3 Sources utilisées pour le glossaire.....	49

8	RÉSUMÉ	50
	8.1 Résumé en français	50
	8.2 Résumé en tchèque	51

1 INTRODUCTION

Même si nous sommes étudiants en langues étrangères appliquées, pour nous la grammaire est aussi importante que pour ceux qui étudient la langue française pour d'autres raisons. Celles-ci peuvent être très différentes (l'enseignement/l'apprentissage du français langue étrangère ; le plaisir d'apprendre une belle langue, riche et mélodieuse ; le désir de voyager et connaître de nouveaux gens et leur culture, etc.). Sans maîtriser la grammaire, il est impossible d'utiliser la langue correctement, car la grammaire est l'outil de base au service du langage et de nombreux d'autres domaines de la connaissance. C'est pour cette raison que j'ai choisi le sujet « La terminologie grammaticale franco-tchèque ». De plus, en rédigeant le présent mémoire, je vais réviser tout ce que j'ai appris pendant mes études dans le domaine de grammaire et je serai ainsi bien préparée aux examens d'États.

Le but de ce mémoire est donc de créer un glossaire des termes grammaticaux qui peut être utile pour tous les étudiants de français. Néanmoins, il ne contient pas seulement les termes et leurs définitions, mais aussi les généralités concernant la terminologie, la méthodologie du travail terminologique, etc. Le but du présent mémoire est donc également de fournir aux lecteurs un cadre méthodologique de la démarche terminologique.

Ce mémoire est divisé en six chapitres principaux dont le premier est appelé Introduction. Il indique les raisons pour lesquelles j'ai choisi ce sujet et contient de courtes descriptions de chaque chapitre et l'objectif du présent mémoire.

Le deuxième chapitre se compose de plusieurs sous-chapitres. Au début, on explique brièvement ce que c'est la grammaire pour introduire le thème. Ensuite, on présente certaines généralités sur la terminologie, on donne une définition de la notion de « terme » et ses traits caractéristiques et on présente plusieurs types de produits terminologiques (dictionnaire, vocabulaire, nomenclature...). On parle

aussi de la relation entre la terminologie et la néologie, car la langue s'évolue sans cesse et on a toujours besoin de nouveaux termes pour décrire ce développement. À la fin de ce chapitre, on mentionne en quoi consiste le travail terminologique.

Le troisième chapitre présente différentes manières comment on peut classer les termes, par exemple, selon leur origine, leur mode de formation, etc. Pour ce mémoire, j'ai choisi le classement par ordre alphabétique, parce que d'après moi c'est la plus claire façon comment trouver facilement les termes recherchés.

Le chapitre suivant analyse des termes du point de vue traductologique. Il présente les difficultés dans ce domaine causées par les néologismes, les faux amis, les mots polysémiques.

Le cinquième chapitre contient le glossaire des termes grammaticaux. Il se compose de termes grammaticaux de base auxquels sont ajoutées leurs définitions ou courtes descriptions et quelques exemples indiqués en gras. Enfin, on peut y trouver des équivalents tchèques qui sont en italique. Chaque terme est accompagné d'un numéro qui renvoie à sept sources dont les renseignements sont tirés.

Ce mémoire se termine par la conclusion qui reprend les principaux aspects du travail et dresse un bilan de l'étude réalisée et permet ainsi de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints. Le mémoire est accompagné du résumé en français et en tchèque et de la liste des sources bibliographiques.

Ce mémoire est destiné à tous les étudiants de la langue française et aussi tous ceux qui sont intéressés par cette langue et qui souhaitent de perfectionner son expression écrite ou orale.

2 GÉNÉRALITÉS SUR LA TERMINOLOGIE GRAMMATICALE

La terminologie grammaticale est une terminologie comme d'autres, comme celle de sciences naturelles, physiques ou mathématiques. Elle peut donc être définie dans cette optique même si on peut parler de certains traits spécifiques résultant du fait qu'elle prend en charge la description de la langue.

2.1 Qu'est-ce que la grammaire ?

La grammaire représente une discipline linguistique. Toutes les langues (naturelles et construites) constituent un système. Alors, on a besoin de la grammaire ou bien d'un ensemble des règles du bon usage parlé et écrit d'une langue pour s'orienter bien dans ce système.

On distingue la grammaire **normative** qui étudie la structure grammaticale de la langue littéraire, la grammaire **descriptive** qui est consacrée à l'étude et la description de la langue dans une certaine période de temps et la grammaire **historique** qui s'occupe du développement historique de la structure grammaticale d'une langue.¹

Deux sous-domaines sont constitutifs de la grammaire : la morphologie et la syntaxe. La **morphologie** examine des formes verbales et leur formation. Elle travaille avec un certain nombre de catégories grammaticales : genre, nombre, personne, cas, temps, mode. L'unité principale de morphologie est le morphème. On distingue la morphologie flexionnelle et la morphologie dérivationnelle (ou constructionnelle).²

Dans le premier cas, on observe des rapports entre des formes différentes du même mot. Par exemple, *manges* et *mangeras* sont en

¹ VONDRÁČEK, Antonín. *Úvod do studia francouzského jazyka*. Plzeň : Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2006.

² VONDRÁČEK, Antonín. *Úvod do studia francouzského jazyka*. Plzeň : Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2006.

relation étant donné la 2^e personne, ainsi que *mangerai* et *mangeras* sont en relation, car tous les deux possèdent une valeur future.³

Dans le deuxième cas, on observe des rapports entre des formes différentes du lexique (c'est un *matériel de base* qu'on utilise pour bâtir une phrase selon des règles grammaticales). Par exemple, le suffixe *-eur* peut posséder plusieurs sens : *un employeur* est une personne qui emploie des salariés, *un aspirateur* n'est pas une personne qui aspire, c'est un instrument qui sert à aspirer. Le suffixe *-eur* peut donc avoir des sens différents : personne qui provoque l'action du verbe ou instrument qui fait l'action du verbe ou les deux en même temps.⁴

La **syntaxe** a pour l'objet d'étudier la construction des phrases, les relations entre des phrases et les articles ainsi que l'ordre des mots, les catégories grammaticales (nombre, genre), les parties du discours (substantif, adjectif).

On parle souvent de la morphosyntaxe, car les experts proclament que ce n'est pas entièrement possible de distinguer la morphologie et la syntaxe. En outre, celles-ci sont étroitement liées et s'influencent réciproquement.⁵

2.2 Qu'est-ce que la terminologie ?

Le terme désigne un mot ou une expression spécialisée qui possède un sens concret dans un domaine particulier, par exemple : *adjectif* est un terme grammatical, *pression artérielle* et *stéthoscope*

³ Wikipédia - l'encyclopédie libre [en ligne]. [consulté le 25 février 2012] Disponible sur : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_\(linguistique\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_(linguistique)).

⁴ Wikipédia - l'encyclopédie libre [en ligne]. [consulté le 25 février 2012] Disponible sur : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_\(linguistique\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_(linguistique)).

⁵ VONDRAČEK, Antonín. *Úvod do studia francouzského jazyka*. Plzeň : Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2006.

appartiennent au domaine de la médecine, *dioxyde de carbone* est utilisé dans la chimie.⁶

La terminologie est l'ensemble des termes d'un domaine ou d'une discipline particulière de l'activité humaine. La liste des domaines est très étendue, y compris le tourisme, le commerce, la médecine, les arts, les sports, l'habillement, etc.⁷

Contrairement à la nomenclature qui comprend seulement des substantifs, la terminologie comprend plusieurs parties du discours : substantifs (*variole, épithète*), adjectifs (*artério-veineux, fiscal*), verbes (*ressusciter, promulguer*), adverbes (*juridiquement*).

Le mot « terminologie » peut aussi caractériser une activité, un processus de production des termes, des définitions, de nouveaux mots nécessaires à répondre aux besoins de la nouvelle réalité. On peut percevoir la terminologie comme une discipline scientifique ou bien l'étude des notions et des termes en usage dans les langues de spécialité.⁸

La lexicographie touche à la langue générale, alors que la terminologie (ou terminographie) s'applique aux langages de spécialité. Le principe d'élaboration de toute terminologie est le suivant : « *Chaque notion nouvelle doit être définie avec précision et désignée par un terme, le plus adapté, le plus parlant, le plus clair possible.* »⁹

2.2.1 Termes et leurs caractéristiques

Comme il a déjà été mentionné dans le chapitre précédent, un terme est la désignation d'un concept. Il délimite une notion dans un

⁶ VONDRÁČEK, Antonín. *Úvod do studia francouzského jazyka*. Plzeň : Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2006.

⁷ *Qu'est-ce que la terminologie – FranceTerme* [en ligne]. [consulté le 26 février 2012]. Disponible sur : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/terminologie.html>.

⁸ *La terminologie* [en ligne]. [consulté le 25 février 2012]. Disponible sur : <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/colloques/cr/j4/blanchon.html>.

⁹ *Qu'est-ce que la terminologie – FranceTerme* [en ligne]. [consulté le 26 février 2012]. Disponible sur : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/terminologie.html>.

domaine spécialisé. Les termes se distinguent donc des mots communs, car ils ne possèdent qu'un seul sens déterminé, par contre, les mots communs sont souvent polysémiques. Par exemple, l'expression *coeur* possède plusieurs sens dans la langue courante, cependant dans la langue spécialisée, plus précisément dans le domaine médical, elle ne désigne qu'une seule chose : un organe corporel.¹⁰

Dans des dictionnaires linguistiques, on trouve plusieurs définitions pour le mot *coeur*, par exemple : 1. (*Anatomie*) *Organe musculaire, creux et pulsatile assurant la circulation sanguine dans le corps humain ou animal.* ; 2. (*En particulier*) *Organe considéré comme susceptible de mouvements causés par les passions.* ; 3. (*Par métonymie*) *Partie de la poitrine où les battements du cœur se font sentir.* ; 4. (*Par extension*) (*Familier*) *Estomac.* ; 5. (*Figuré*) *Organe considéré comme le siège de la sensibilité morale, des sentiments et des passions., etc.* »¹¹

On peut classer les termes selon divers critères, par exemple selon leur forme (s'ils sont construits d'un ou plusieurs mots), leur origine (s'ils sont emprunts - un terme venu d'une autre langue : *tee-shirt*, les calques - une sorte d'emprunt, traduite mot par mot de la langue originale : *lune de miel*, les métaphores - le sens figuré, basé sur la similitude extérieure : *souris*), etc.¹² Ce sujet sera abordé plus en détail dans le chapitre suivant.

2.2.2 Différents types de produits terminologiques

Un ensemble plus ou moins structuré de termes est considéré comme un produit terminologique. Il en existe différents types. Ils sont distingués selon leur structure, leur degré de formalisation, la nature de leur contenu ou le domaine couvert. Ils comprennent *le dictionnaire*, un ensemble des mots d'un domaine d'activité général présentés par ordre

¹⁰ VONDRÁČEK, Antonín. *Úvod do studia francouzského jazyka*. Plzeň : Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2006.

¹¹ *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://fr.wiktionary.org/wiki/c%C5%93ur>.

¹² VONDRÁČEK, Antonín. *Úvod do studia francouzského jazyka*. Plzeň : Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2006.

alphabétique ; *le glossaire*, qui explique des termes anciens, rares ou peu connus ; *le lexique*, qui propose quelques équivalents dans une ou plusieurs langues, sans marquer la définition ; *la nomenclature*, qui sert de référence à une discipline donnée et comprend seulement les substantifs ; *le thésaurus*, langage documentaire fondé sur une structuration hiérarchisée, synonymique, associée ; *le vocabulaire* exprimant les notions à l'aide de définitions ou d'illustrations.¹³

2.3 Terminologie et néologie

Une langue n'est pas fixée une fois pour toutes : des mots disparaissent, meurent, des mots nouveaux sont créés. Le monde progresse et le lexique se développe, le français, comme toutes les autres langues, invente de nouveaux mots, *les néologismes*, pour décrire les réalités nouvelles.

Les **néologismes** sont formés « *par l'assignation d'un nouveau concept à un terme existant (processus appelé « changement sémantique» ou « néologie de sens») ou à partir de nouvelles combinaisons d'éléments lexicaux existants, processus appelé « néologie de forme.»*¹⁴

Les néologismes sont aussi empruntés aux langues étrangères. Dans la langue courante, ils sont inventés par les jeunes gens, les journalistes, les écrivains et les poètes, grâce aux médias ils se diffusent facilement et rapidement.¹⁵

Étant donné que nous utilisons les termes dans notre vie professionnelle, certains termes sont transférés dans la langue commune, surtout dans le domaine de technique, particulièrement des termes

¹³ *La terminologie* [en ligne]. [consulté le 25 février 2012]. Disponible sur : <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/colloques/cr/j4/blanchon.html>.

¹⁴ *Le Pavel, didacticiel de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.termiumplus.gc.ca/didacticiel-tutorial/lecon-lesson-2/lecon-lesson-2-5-4-fra.html>.

¹⁵ *Qu'est-ce que la terminologie – FranceTerme* [en ligne]. [consulté le 26 février 2012]. Disponible sur : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/terminologie.html>.

informatiques. Le sens de ces termes transférés peut être modifié et devenir vague.

2.4 Méthodologie du travail terminologique

Dans le domaine de la terminologie, la méthodologie du travail est « *l'ensemble des techniques et des procédures adoptées pour arriver à un but déterminé.* »¹⁶

Il faut bien délimiter et structurer le domaine à étudier. On commence avec la recherche terminologique qui consiste à repérer, lors du dépouillement du corpus textuel les unités terminologiques appelées concepts. Ceux-ci représentent des unités « *de savoir sur une classe ou catégorie d'objets qui partagent les mêmes attributs ou caractéristiques dans tous les documents qui la décrivent.* » Il faut attribuer le concept dans un certain domaine spécialisé. On y cherche leur signification, leur emploi et leur relation avec d'autres concepts afin de trouver le terme le plus précis.¹⁷

On distingue trois relations entre les concepts : générique-spécifique, partie-tout, associatives. Par exemple, *ordinateur* et *ordinateur portable* sont en relation générique-spécifique, *ordinateur* et *écran* sont en relation partie-tout, le rapport entre *souris* et *ordinateur* possède une valeur associative.¹⁸

En ce qui concerne les domaines spécialisés, il faut distinguer le domaine propre et le domaine d'application. Le domaine d'application se réfère à la situation où l'utilisation des termes est rare et marginale. Par exemple, *chlore* est principalement utilisé dans la chimie donc c'est son domaine propre. Il est aussi employé pour nettoyer les piscines, mais cet

¹⁶ *Des outils pour vous – Précis de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=698>.

¹⁷ *Le Pavel, didacticiel de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.btb.termiumplus.gc.ca/didacticiel-tutorial/lecon-lesson-2/lecon-lesson-2-5-fra.html>.

¹⁸ *Le Pavel, didacticiel de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.termiumplus.gc.ca/didacticiel-tutorial/lecon-lesson-2/lecon-lesson-2-2-2-fra.html>.

emploi se considère comme marginal, alors on parle de son domaine d'application.¹⁹

Il faut faire une recherche documentaire pour obtenir des textes concernant le domaine spécialisé et créer un dépouillement du corpus textuel. Cela permet de former une fiche terminologique comprenant les termes, leurs définitions et les justifications textuelles. En terminologie comparée, il est préférable de dépouiller la documentation disponible dans une seule langue avant de passer à la documentation conçue dans une autre.²⁰

Dans le présent mémoire, les termes grammaticaux seront d'abord extraits de plusieurs livres de grammaire en français. Ensuite, on donnera une définition pour chacun des termes choisis. Finalement, les termes français seront comparés aux termes trouvés dans les livres de grammaire en tchèque afin d'établir des équivalents tchèques. Si l'on ne trouve pas d'équivalent pour certains termes choisis, un équivalent sera proposé à partir d'une traduction du terme d'origine.

3 CLASSIFICATION DES TERMES

Il existe plusieurs possibilités comment on peut classer les termes, par exemple selon leur origine, leur désignation, leur domaine, leur nature, leur forme, leur formation, etc.

On peut distinguer s'ils sont concrets (article) ou abstraits (signification), s'ils expriment des relations (synonyme), des états (subordination) ou des activités (transposition de sens).²¹

¹⁹ *Le Pavel, didacticiel de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.termiumplus.gc.ca/didacticiel-tutorial/lecon-lesson-2/lecon-lesson-2-2-4-fra.html>.

²⁰ *Le Pavel, didacticiel de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.termiumplus.gc.ca/didacticiel-tutorial/lecon-lesson-2/lecon-lesson-2-1-fra.html>.

²¹ *Le Pavel, didacticiel de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.termiumplus.gc.ca/didacticiel-tutorial/lecon-lesson-2/lecon-lesson-2-2-2-fra.html>.

Ils peuvent être triés selon leurs formes : un seul mot (phrase), regroupement de mots formant une unité de sens (concordance des temps), un sigle (API - Association phonétique internationale), un acronyme, un symbole, une appellation savante en latin ou en grec, une appellation officielle.²²

On peut les classer selon les disciplines linguistiques différentes : phonétique (voyelle), phonologie (assimilation régressive), morphologie (terminaison), syntaxe (juxtaposition), lexicologie (hyperonyme).

Les termes peuvent être classés selon les procédés de leur formation. On distingue les termes avec des ressources de la même langue et les termes avec des ressources d'autre langue.

3.1 Termes avec des ressources de la même langue

Le groupe de termes avec des ressources de la même langue « *contient trois types de mécanismes de formation : formels (formation de termes basée sur la modification de la forme par combinaisons entre les éléments lexicaux et par réduction), sémantiques (expansion du signifié d'un mot préexistant dans la langue) et fonctionnels (changement de catégorie grammaticale d'un mot pour former un autre).* »²³

Le mécanisme de formation **formel** comprend dérivation (les suffixes et les préfixes sont ajoutés aux termes ou parties des termes déjà existants), jonction (un mot composé de deux mots indépendants, juxtaposition (composition de formes libres en syntagmes), télescope (il s'agit des mots-valises formés de deux mots tronqués), acronymie et siglaison (ils se composent des parties ou des premières lettres de mots, ils sont distingués par la prononciation).²⁴

²² *Le Pavel, didacticiel de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.termiumplus.gc.ca/didacticiel-tutorial/lecon-lesson-1/lecon-lesson-1-2-4-fra.html>.

²³ *Terminologie, Module III – Formation des termes* [en ligne]. [consulté le 2 mars 2012]. Disponible sur : <http://ocw.um.es/cc.-sociales/terminologia/material-de-clase-1/module-iii-fr.pdf>.

²⁴ *Le Pavel, didacticiel de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.termiumplus.gc.ca/didacticiel-tutorial/lecon-lesson-2/lecon-lesson-2-5-4-fra.html>.

Le mécanisme de formation **sémantique** est basé sur : extension de sens (un nouveau sens est attribué à un mot déjà existant), métaphore (attribution du sens grâce à la similitude extérieure), métonymie (attribution du sens étant donné la relation associative), synecdoque (utilisation d'un signe de la partie pour qualifier l'unité entière et vice versa), éponymie (un nom propre utilisé comme un nom commun).²⁵

Le mécanisme de formation **fonctionnel** représente : conversion grammaticale (un adjectif utilisé comme un nom commun), emprunt interne (les mots sont empruntés dans un autre registre).²⁶

3.2 Formation de termes avec des ressources d'autres langues

Il existe trois types de cette formation : emprunt lexical, calque lexical et calque sémantique.

L'emprunt lexical désigne « *tout élément provenant d'une autre langue* », mais il peut être légèrement modifié. La modification concerne la graphique ou la phonétique de mots.²⁷

Les emprunts sont adaptés phonétiquement à cause des différents systèmes phonétiques de langues. Par exemple, le mot *sweat-shirt*, originaire de l'anglais, se prononce en français selon les règles de prononciation française. Avec le temps, ces divergences de prononciations ont tendance à s'estomper.²⁸

La langue peut garder l'orthographe du mot emprunté, sauf des signes diacritiques qui n'existent pas dans cette langue, ou adapte la prononciation du mot à ses habitudes graphiques. Parmi les exemples d'emprunts lexicaux avec adaptation, on peut citer le mot *connecteur* en

²⁵ *Le Pavel, didacticiel de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.termiumplus.gc.ca/didacticiel-tutorial/lecon-lesson-2/lecon-lesson-2-5-4-fra.html>.

²⁶ *Le Pavel, didacticiel de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.termiumplus.gc.ca/didacticiel-tutorial/lecon-lesson-2/lecon-lesson-2-5-4-fra.html>.

²⁷ LEHMANN, A., MARTIN-BERTHET, F. *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Paris : Armand Colin, 2005, p. 8.

provenance du mot *connector* en anglais. On parle de translittération quand les langues utilisent un autre système d'écriture, par exemple, l'alphabet latin et russe.²⁹

Mais il existe aussi des emprunts qui ont la même forme que dans la langue originale, c'est-à-dire qui ne sont changés ni dans leur phonétique ni dans leur graphique. Par exemple *football*, *permafrost* peuvent être classés parmi eux.³⁰

Le **calque lexical** représente « *un procédé de création d'un mot ou d'une construction syntaxique par emprunt d'une structure morphologique à une autre langue* ». Cette structure est traduite mot par mot. Par exemple *effet de serre*, *gratte-ciel* sont considérés comme les calques lexicaux.³¹

Le **calque sémantique** est « *un procédé de création d'un mot ou d'une construction syntaxique par emprunt de sens à une autre langue.* » Il ne s'agit pas de formation ou invention de nouveaux mots, mais il s'agit d'une extension de signifié. Il en existe beaucoup, particulièrement dans le domaine informatique, par exemple : *souris*, *fenêtre*, etc.³²

4 ANALYSE DES TERMES DU POINT DE VUE TRADUCTOLOGIQUE

Analyser du point de vue traductologique signifie en principe mettre en évidence les convergences et les divergences entre les deux langues, c'est-à-dire entre la langue de départ (aussi appelée langue source) et la

²⁸ Wikipédia - l'encyclopédie libre [en ligne]. [consulté le 12 mars 2012] Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Emprunt_lexical.

²⁹ Wikipédia - l'encyclopédie libre [en ligne]. [consulté le 12 mars 2012] Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Emprunt_lexical.

³⁰ Terminologie, Module III – Formation des termes [en ligne]. [consulté le 12 mars 2012]. Disponible sur : <http://ocw.um.es/cc.-sociales/terminologia/material-de-clase-1/module-iii-fr.pdf>.

³¹ Terminologie, Module III – Formation des termes [en ligne]. [consulté le 12 mars 2012]. Disponible sur : <http://ocw.um.es/cc.-sociales/terminologia/material-de-clase-1/module-iii-fr.pdf>.

³² Terminologie, Module III – Formation des termes [en ligne]. [consulté le 12 mars 2012]. Disponible sur : <http://ocw.um.es/cc.-sociales/terminologia/material-de-clase-1/module-iii-fr.pdf>.

langue d'arrivée (aussi appelée langue cible). Étant donné que le français et le tchèque représentent deux systèmes linguistiques différents, on peut rencontrer sans doute certains problèmes de traduction. La question de la traduction de la terminologie semble être donc celle qui nécessite beaucoup d'attention.

André Martinet souligne que « *les signes de chaque langue forment une structure sui generis, c'est-à-dire qu'ils s'opposent les uns aux autres de façon particulière, de telle sorte qu'il n'y a pas de correspondance sémantique exacte d'une langue à une autre* ». ³³ Il en va de même entre le français et le tchèque. Une notion qui existe en français n'existe pas nécessairement en tchèque, et inversement ce qui pose des problèmes de traduction (liés aux faux amis, aux termes polysémiques, aux néologismes, etc.).

Pour toutes les traductions, il faut donc absolument maîtriser la langue. Il est indispensable de connaître le jargon du domaine spécialisé pour pouvoir utiliser les termes corrects. De plus, la langue est une entité vivante et elle s'évolue sans cesse. La traduction qui ne tient pas compte de ce fait n'est pas intéressante et compréhensible pour les lecteurs. ³⁴

Il ne faut pas oublier de mentionner le développement de la science et de la technologie qui entraîne de nouveaux vocabulaires. La langue n'arrive pas à créer de nouveaux mots à une telle vitesse, alors elle emprunte, pour ces nouvelles réalités, leurs noms dans la langue originale, qui est généralement l'anglais. Cela peut être problématique pour le traducteur parce que l'équivalent français n'existe pas. Dans certains cas, il est nécessaire de créer un néologisme. Le traducteur doit prendre une décision s'il est plus convenable d'utiliser un mot plus précis,

³³ MARTINET, A. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin, 1970, p. 169.

³⁴ *Wikipédia - l'encyclopédie libre* [en ligne]. [consulté le 17 mars 2012] Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Traduction>.

mais moins connu ou de choisir parmi des noms généralement connus, mais moins précis.³⁵

Généralement, les mots sont polysémiques, cela veut dire qu'ils possèdent plusieurs sens. Ils se sont mis en relation par les procédés sémantiques ou les procédés rhétoriques (figures de sens). Parmi les procédés sémantiques, on comprend des extensions de sens et des restrictions (ou spécialisation) de sens. Les procédés rhétoriques contiennent : métaphore, métonymie, synecdoque, antonomase. Il existe aussi les homonymes. Ils décrivent deux mots qui ont la même forme, mais leurs sens ne sont pas du tout liés.³⁶

De l'autre côté, les termes sont créés pour éviter la polysémie et pour décrire la situation brièvement et clairement à l'aide d'un seul mot ou une expression. Malgré cela on peut trouver les termes polysémiques, par exemple, *sujet*.³⁷ Dans le dictionnaire, on peut trouver plusieurs désignations : « *sujet /sy.ʒɛ/ masculin (pluriel : sujets /sy.ʒɛ/) 1. Motif, matière ou thème d'une activité, d'un comportement ou d'un état. 2. (Grammaire) Élément d'une phrase précisant l'acteur de l'action décrite par le verbe. 3. Thème d'un discours oral ou écrit. 3. (Philosophie) Ce qui pense, l'être pensant, par opposition à l'objet, ce qui est pensé.* »³⁸ Mais dans le domaine spécialisé, dans ce cas la grammaire, on est toujours certain qu'on parle du sens numéro 2.

En comparant la terminologie de plusieurs langues, on peut être frappé non seulement par des cas assez nombreux de polysémie, mais aussi par ceux de faux amis. Par exemple, le terme « attribut » est en français utilisé pour indiquer « *le mot qualifiant un sujet ou un complément d'objet auquel il est relié par un verbe d'état tel que "être", "sembler",*

³⁵ Wikipédia - l'encyclopédie libre [en ligne]. [consulté le 17 mars 2012] Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Traduction>.

³⁶ *La polysémie* [en ligne]. [consulté le 17 mars 2012] Disponible sur : http://www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/polysemie.htm#_top.

³⁷ *La polysémie* [en ligne]. [consulté le 17 mars 2012] Disponible sur : http://www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/polysemie.htm#_top.

³⁸ Wiktionnaire [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.fr.wiktionary.org/wiki/sujet>.

etc. »³⁹, tandis qu'en tchèque ce terme est réservé pour désigner l'adjectif épithète qui peut être vu comme attribuant une qualité au substantif.

Si certains de ces cas semblent pouvoir se résoudre facilement, d'autres posent des problèmes quasi insolubles. En principe, pour la traduction de termes, les traducteurs peuvent utiliser quatre procédés distincts : traduire par "concept équivalent", traduire littéralement (mot à mot), utiliser un terme original avec une note explicative (en cas de termes qui sont intraduisibles dans la langue cible) ou créer un néologisme dans la langue cible.

5 GLOSSAIRE DES TERMES GRAMMATICaux

L'enseignement et l'apprentissage de la grammaire restent sans doute très importants dans l'acquisition d'une langue, car qu'il est impossible d'utiliser une langue sans avoir quelques connaissances grammaticales de base qui régissent les productions écrites ou orales des utilisateurs et qui garantissent la bonne communication entre deux interlocuteurs.

Dans l'enseignement et l'apprentissage de la grammaire, on ne peut pas se passer de terminologie grammaticale en parlant du sujet, du complément direct ou indirect, de l'indicatif, du subjonctif, du conditionnel et de tous ces termes qui appartiennent au jargon grammatical. Mais certains des apprenants connaissent mal les nuances conceptuelles de nombreux termes grammaticaux. Le présent glossaire a donc été élaboré dans le but de préciser les concepts utilisés dans ce domaine.

Ce glossaire propose ainsi au lecteur un cadre introductif dans la terminologie grammaticale de base, telle qu'elle est utilisée dans l'enseignement/l'apprentissage du français langue étrangère. Il est alors

³⁹ *Attribut : définition et synonymes du mot attribut dans le dictionnaire* [en ligne]. [consulté le 18 mars 2012]. Disponible sur : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/attribut/>.

destiné en priorité aux étudiants de langue française et son objectif est de faciliter la compréhension des termes relatifs à la grammaire. Il constitue ainsi pour eux un outil pratique permettant d'améliorer leurs connaissances en grammaire française.

Le présent glossaire résulte de la compilation des termes grammaticaux tirés de sept sources (pour plus de détails voir Bibliographie) :

1. ROHLÍKOVÁ, Lucie. *Vybraná lingvistická terminologie pro výuku francouzštiny*.
2. De Salins, Geneviève-Dominique. *Grammaire pour l'enseignement / apprentissage du FLE*.
3. *Glossaire de termes en linguistique* [en ligne].
4. *Le conjugueur : Les bases de la conjugaison : Le lexique* [en ligne].
5. *Glossaire des principaux termes orthographiques, grammaticaux et lexicaux* [en ligne].
6. *Français : dictionnaire des mots à connaître pour le brevet* [en ligne].
7. *Grammaire Française Interactive* [en ligne].

Le glossaire est organisé de la manière suivante :

Les entrées du glossaire sont présentées dans l'ordre alphabétique. Elles sont suivies d'un champ d'information constitué d'une définition courte, parfois d'une explication plus longue selon les domaines abordés. Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas de définitions strictes mais plutôt de brèves descriptions des termes. Le champ d'information est généralement accompagné d'un ou de plusieurs exemples. Dans les exemples, les mots qui apparaissent en gras renvoient au phénomène décrit dans cette entrée. Des équivalents tchèques sont inscrits en italique.

La source ou les sources utilisées pour les champs d'information sont signalées par un numéro placé en indice au-dessus de la ligne, après le terme qui a été défini, afin que le lecteur puisse s'y reporter, le cas échéant.

En effet, ce glossaire est nécessairement appelé à évoluer dans l'avenir, à la fois parce que la liste des termes définis actuellement n'est pas exhaustive et parce que leur définition est susceptible d'ajustement en fonction de l'évolution de la langue française. Par exemple, le conditionnel a longtemps été considéré par les grammaires traditionnelles comme un mode. Aujourd'hui, le conditionnel est classé par certains linguistes comme un cinquième temps de l'indicatif.

ACCENT^{1,2}

přízvuk

Les accents sont des signes qui se placent sur certaines voyelles afin d'en préciser la prononciation. On distingue :

accent aigu

ostrý přízvuk

Il se trouve au-dessus de la lettre « e » et il marque un « é » fermé dans la prononciation.

accent grave

tupý přízvuk

Il se trouve au-dessus des lettres « e, a, u », il rappelle un « è » ouvert dans la prononciation ou il sert à distinguer quelques homonymes.

accent circonflexe

složený přízvuk

Il se trouve sur toutes les voyelles sauf « y ». Souvent il remplace un « s » ou une autre lettre qui vient du latin. Ex. : âme.

On peut ajouter le **tréma** (*rozlučník*) qui se place sur « e, i » pour indiquer qu'il faut prononcer séparément deux voyelles. Ex. : laïque.

ACCOMPLI (aspect)⁷

dokonavý

Forme verbale désignant une action achevée. Ex. : Il a **fini de dîner**.

ACCORD¹ *shoda*

On parle de l'accord lorsqu'un même renseignement de genre et/ou de nombre apparaît en plusieurs endroits de la phrase. Ces renseignements dépendent en général d'un terme principal : on dit qu'il y a accord avec celui-ci. Ex. : **La petite fille** est jolie.

ACTIVE (voix)³ *činný rod*

Le sujet du verbe correspond sémantiquement à l'agent, le déclencheur volontaire du procès. Ex. : **Marie conduit la voiture**. Il est opposé à la voix passive. Ex. : La voiture est conduite par Marie.

ADJECTIF⁴ *přídavné jméno, nesamostatné zájmeno*

L'adjectif accompagne un nom et permet de le compléter. Ex. : un **petit** chat. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom. On distingue généralement deux catégories : adjectifs qualificatifs et adjectifs déterminatifs.

ADJECTIF DÉTERMINATIFS¹ *určovací zájmena***adjectif démonstratif** *ukazovací zájmeno nesamostatné*

Ex. : Qui est **ce** garçon ?

adjectif possessif *přivlastňovací zájmeno nesamostatné*

Ex. : Il prend **sa** voiture.

adjectif numéral cardinal *základní číslovka*

Ex. : **Deux** enfants jouent.

adjectif numéral ordinal *řadová číslovka*

Ex. : Les **premières** fraises sont arrivées.

adjectif interrogatif *zájmeno tázací nesamostatné*

Ex. : **Quels** étudiants parlent bien français ?

adjectif exclamatif *zvolací zájmeno nesamostatné*

Ex. : **Quel** vilain temps !

adjectif indéfini *neurčité zájmeno nesamostatné*
 Ex. : **Quelques** enfants jouent avec le chien.

ADJECTIF QUALIFICATIF² *přídavné jméno*

Il précise, qualifie un nom ou un pronom. Ex. : Un **beau** château, une histoire **bizarre**, elle est **jolie**.

ADVERBE⁴ *příslovce*

Il s'agit d'un mot invariable dont la fonction est de modifier le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe. Ex. : Il danse **bien**. Une voiture **trop** petite.

AFFIRMATIF, -VE (phrase)¹ *kladný*

Affirmatif (ou positif) est le contraire de négatif.

Ex. : Il **vient** demain. (phrase affirmative)

Il **ne vient pas** demain. (phrase négative)

AFFIXE³ *afix (předpony, přípony, koncovky)*

Il existe deux catégories d'affixes. Un **affixe dérivationnel** (préfixe, infixe, suffixe) est un élément morphologique qui s'attache au coeur lexical de l'unité significative pour en altérer le sens ou parfois en préciser la fonction grammaticale. Un **suffixe flexionnel** ne modifie ni le sens ni la catégorie grammaticale du coeur lexical. Il sert à donner des informations sur le temps, le mode, la personne, le genre, et le nombre.

AGENT (complément d')¹ *původce děje*

On appelle agent l'être ou la chose qui fait l'action décrite par le verbe. A la voix active, l'agent se confond avec le sujet du verbe. A la voix passive, c'est le complément d'agent.

Ex. : **Le président** a ouvert une exposition.

L'exposition a été ouverte par **le président**.

ANAPHORIQUE (pronom)² *anaforický (ukazující na předchozí situaci)*

Pronom reprenant un nom déjà indiqué. Ex. : **Marie** est partie à 6 h. **Elle** arrivera vers minuit. Ses parents viendront **la** chercher à la gare.

ANIMÉ (nom)¹ *životný*

Il désigne les personnes ou les animaux. Ex. : Le **chien** aboie.

ANTÉCÉDENT⁶ *řídící člen*

Antécédent du pronom relatif est un nom ou pronom représenté par le pronom relatif. Ex. : **Le livre** que Jean m'a prêté. La subordonnée relative est complément de cet antécédent.

ANTÉRIORITÉ² *předčasnost*

Signifie qu'une action se situe **avant** une autre action. Ex. : J'ai acheté le livre que tu m'**avais recommandé**.

APOSTROPHE¹ *odsuvník, apostrof*

Signe orthographique qui marque l'élision d'une voyelle. Ex. : l'école.

APPOSITION⁷ *přístavek*

L'apposition se rattache à un nom auquel elle apporte un complément d'information sur une qualité ou sur la nature. Elle désigne la même réalité que le nom auquel elle se rapporte. Souvent, l'apposition est détachée du nom auquel elle se rapporte : soit elle en est séparée par des virgules, soit elle se trouve en tête de phrase. Ex. : La maison, **située dans le centre du village**, est à louer.

ARTICLE¹ *člen*

Les articles appartiennent aux déterminants du nom. Ils font partie de la classe des déterminants obligatoires. Ex. : C'est **un** stylo. On distingue :

article défini : le, la l', les	<i>určitý člen</i>
article défini contracté : au, aux, du, des	<i>člen určitý stažený (s předložkou)</i>
article indéfini : un, une, des	<i>neurčitý člen</i>
article partitif : du, de la, de l', des	<i>dělivý člen</i>
ARTICLE ZÉRO ²	<i>nulový člen</i>

Absence ou suppression de l'article dans certains cas. Ex. : Un professeur **de mathématiques** ; un film **de guerre** ; **avoir peur, avoir froid...**

ASPECT ⁵	<i>slovesný vid</i>
----------------------------	---------------------

L'aspect du verbe est le caractère de l'action envisagée dans son développement, c'est-à-dire dans la durée et dans les parties de la durée où elle se déroule ; les aspects se marquent souvent par des locutions verbales formées d'un auxiliaire d'aspect et d'un infinitif. Ex. : Je suis **en train de rédiger** ce texte. Elle **vient de terminer** la lessive.

ATTRIBUT ⁶	<i>doplněk</i>
------------------------------	----------------

C'est un élément essentiel d'un groupe verbal avec **être** (ou un autre verbe attributif, par ex. **devenir, paraître,...**) ; il sert à définir ou à caractériser le sujet. Ex. : Marie est devenue **une grande chanteuse**. Il passe **pour honnête**. Avec le COD on parle d'attribut du COD.

AUXILIAIRE ⁶	<i>pomocné sloveso</i>
--------------------------------	------------------------

Un emploi de avoir ou être dans une forme verbale composée. Ex. : Elle **a mangé**. Elle **est partie**.

BUT ¹	<i>účel</i>
-------------------------	-------------

La proposition circonstancielle de but est une proposition subordonnée qui indique le résultat que l'on veut avoir. Ex. : Téléphone-moi **pour que je sache** quand tu es libre.

CAUSE⁵*příčina*

La valeur causale annonce une cause qui entraîne un effet découlant de cette cause. Ex. : **Comme il pleuvait**, elle ne pouvait pas faire de promenade.

CIRCONSTANCIELLE² (proposition) *vedlejší věta příslovečná*

Elle indique les circonstances d'une action. Ex. : Il est arrivé **au moment où je m'en allais**.

CLASSE (CATÉGORIE)*slovní druh***GRAMMATICALE⁶**

Un ensemble de mots susceptibles d'occuper la même place dans la construction de la phrase : noms, pronoms, déterminants du nom, adjectifs, verbes, adverbes, prépositions, conjonctions, interjections. On ne confondra pas la classe grammaticale d'un mot et sa fonction (sujet, épithète, complément...).

COLLECTIF (nom)⁷*hromadné podstané jméno*

Un nom collectif est un nom qui, tout en s'employant au singulier, désigne un ensemble composé de plusieurs éléments. Ex. : **Un tas** de pierres, **une foule** de gens, **la majorité** des Français... Il peut se poser des problèmes d'accord quand un nom collectif est accompagné d'un complément désignant les éléments qui le composent. Ex. : **Une foule** de touristes **envahit** la place (**ou envahissent**).

COMPARATIF⁶*komparativ (2. stupeň)*

Le comparatif de l'adjectif ou de l'adverbe exprime le degré supérieur, égal ou inférieur d'une qualité par rapport à un élément de comparaison. Ex. : Pierre est **plus** grand, **aussi** grand, **moins** grand que Jean.

COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL⁴ *příslovečné určení*

Le complément circonstanciel complète un verbe. Leur nombre n'est pas limité dans une phrase. Il permet d'introduire une indication sur le temps, le lieu, la manière ou le moyen. On les reconnaît en posant les questions où ? quand ?, comment ?, combien ?. Ex. : Il va **à l'école**.

COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT⁶ *předmět přímý*

Un complément essentiel du verbe, construit sans préposition. Ex. : Pierre attend **des amis**.

COMPLÉMENT D'OBJET INDIRECT¹ *předmět nepřímý*

C'est un complément essentiel du verbe. Il est relié à ce verbe par une préposition **à** ou **de**. Les verbes qui se construisent avec un COI sont appelés transitifs indirects. Ex. : Je pense à **eux**.

COMPLÉMENT D'OBJET SECOND¹ *nepřímý předmět (je-li ve větě předmět přímý)*

On le trouve dans un groupe verbal comportant déjà un complément d'objet direct. On l'appelle aussi parfois complément d'attribution ou d'intérêt. Ex. Il apprend la natation **aux enfants**.

COMPLÉMENT DU NOM⁵ *přívlastek neshodný*

Un groupe prépositionnel complétant un nom. Ex. : Les amis **de Pierre**, une machine **à coudre**.

COMPLÉTIVE (proposition)² *vedlejší věta předmětná*

Proposition subordonnée introduite par **que**. Ex. : Il affirme **qu'il ne comprend rien à cette histoire**.

COMPTABLE (nom)⁷ *počítateľné podstatné jméno*

Un nom comptable est un nom qui désigne quelque chose qui peut être dénombré, compté, par opposition aux non-comptables.

Ex. : **Nuage, feuille, fourchette** sont des noms **comptables** (deux nuages, trois feuilles, cinq fourchettes).

Blé, lait, sable, pluie sont des noms **non comptables**.

CONCESSION⁵ *přípustka*

La valeur concessive énonce une cause qui entraîne un effet contraire à l'effet attendu. Ex. : **Bien que je lui aie demandé à plusieurs reprises**, il refuse de se lever.

CONCORDANCE DES TEMPS¹ *souslednost časová*

On appelle concordance des temps le rapport existant entre les temps des différents verbes de la phrase. Lorsque la principale est au présent, les temps des subordonnées s'emploient en fonction du sens et de la chronologie. Lorsque la principale est au passé, les temps des subordonnées, toujours employés en fonction du sens et de la chronologie, doivent de plus être au passé.

Ex. : Je **crois** qu'il **est** en vacances et qu'il ne **pourra** pas venir.

Je **croyais** qu'il **était** en vacances et qu'il ne **pourrait** pas venir.

CONDITION² *podmínka*

Idée qu'une action dépend d'une autre action. Ex. : **Si tu veux**, je viens avec toi.

CONDITIONNEL¹ *podmiňovací způsob, indikativní čas*

C'est un mode personnel du verbe. Librement utilisé, c'est le mode de l'imaginaire, il présente l'action soumise à la réalisation d'une autre action réalisable ou non. Ex. : Je **voudrais** du thé.

Certains linguistes le considèrent comme le temps de l'indicatif.

CONJONCTION DE COORDINATION⁴ *souřadící spojka*

Mot permettant d'unifier deux mots, deux groupes de mots ou deux expressions en les coordonnant ou en les subordonnant. Les conjonctions de coordination peuvent se retenir dans cet ordre : **mais, ou, et, donc, or, ni, car.**

CONJONCTION DE SUBORDONATION² *podřadící spojka*

Mot reliant deux propositions, une principale et une subordonnée. Ex. : Il a insisté **jusqu'à ce que** je dise oui.

CONSÉQUENCE¹ *důsledek*

Elle exprime le résultat d'une action ou d'un état. Ex. : Il fume tant **que sa voix est abîmée.**

CONSONNE² *souhláska*

Il y en a vingt : b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z.

CONTEXTE⁶ *kontext*

Texte qui entoure un énoncé et éclaire son sens.

DEGRÉ DE L'ADJECTIF⁵ *stupeň přídavného jména*

On exprime le degré plus ou moins élevé d'une qualité par le positif, le comparatif et le superlatif des adjectifs qualificatifs. Ex. : Pierre est **grand.** Pierre est **plus grand** que Paul. Pierre est **le plus grand.**

DÉMONSTRATIF (adjectif)¹ *ukazovací zájmeno nesamostatné*

Il fait partie des déterminants du nom. Il sert à désigner un objet un être que l'on a déjà évoqué ou que l'on peut montrer. Ex. : Passe-moi **ce** livre.

DÉMONSTRATIF (pronom)⁵ *ukazovací zájmeno samostatné*

Il représente un nom dont il prend le genre et le nombre et un déterminant démonstratif ; il sert à montrer la personne ou la chose désignée par ce nom. Ex. : Cette pomme est moins mûre que **celle-là**.

DESTINATAIRE⁶ *adresát*

Personne à qui s'adresse un énonciateur, à qui est destiné un énoncé.

DÉTERMINANT³ *určovatel, determinant*

Les déterminants sont des unités morphologiques qui se placent avant le nom et qui marquent sémantiquement le genre, le nombre, le défini ou l'indéfini, le nouveau ou le connu, le quantitatif ou le qualitatif, le générique ou le spécifique. Ex. : **la** lettre, **leur** maison.

DISCOURS DIRECT¹ *přímá řeč*

Manière de rapporter fidèlement les paroles prononcées dans le dialogue. Les paroles forment un tout indépendant, distingué de la narration par une ponctuation particulière. Ex. : Paul avait promis : « **Je viendrais te voir demain.** »

DISCOURS INDIRECT¹ *nepřímá řeč*

Manière de rapporter plus ou moins fidèlement les paroles prononcées dans le dialogue en les intégrant dans la phrase introductive. Le passage du discours direct au discours indirect entraîne des modifications de la forme des pronoms personnels et des adjectifs possessifs, du temps ou mode des verbes, des adverbes de temps et de lieu. Ex. : Paul avait promis **qu'il viendrait le voir le lendemain.**

DISCOURS INDIRECT LIBRE^{1,2} *volná nepřímá řeč*

On le trouve surtout à l'écrit. C'est un mélange des deux types de discours précédents. Il rend le récit très vivant. Ex. : Paul avait promis. **Il viendrait le voir le lendemain.**

DURATIF (aspect)² *průběhový*

Indique une idée de durée. Ex. : Il **vivait** en Italie.

ÉLISION⁴ *elize*

Suppression, dans l'écriture ou la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant une voyelle initiale ou un h muet. On le remplace alors par une apostrophe. Ex. : **l'idée, l'hôpital.**

EMPHASE⁵ *důraz*

Elle caractérise une expression d'une solennité excessive. Emploi d'un terme de sens très fort pour exagérer l'expression d'une idée, amplification. Ex. : François, **lui**, préfère le ski.

ÉNONCÉ⁶ *výpověď*

C'est un message parlé ou écrit (phrase ou texte) qui résulte de l'acte d'énonciation.

ÉNUMÉRATION¹ *výčet*

C'est une juxtaposition ou coordination de plusieurs termes appartenant souvent à un même champ lexical. Ex. : Redoutez tout : **l'herbe, le fruit, l'eau, l'air, l'ombre, le soleil**, tout est mortel.

ÉPITHÈTE¹ *přívlastek shodný*

Fonction de l'adjectif qualificatif et de la proposition subordonnée relative par rapport au nom. L'épithète est une expansion du nom qui se distingue

de l'apposition par l'absence de pause. Ex. : Le **petit** garçon **qui joue** est mon frère.

FONCTION⁶

funkce, větný člen

Rôle que joue un mot (nom, pronom, adjectif...), un groupe de mots ou une proposition dans la phrase. Ex. : **sujet, complément (d'objet, circonstanciel, ...)** sont des fonctions. Il ne faut pas confondre la fonction et la classe (ou catégorie) grammaticale.

FORME DE PHRASE⁶

větné formy

Une phrase peut se présenter sous une forme positive, négative, personnelle, impersonnelle, active, passive, emphatique.

GENRE^{2,3}

rod

Il y en a deux :

masculin

mužský rod

féminin

ženský rod

Le français, contrairement à d'autres langues, ne comporte pas de marque de genre **neutre**.

GÉRONDIF⁷

přechodník

Le gérondif est un mode qui se forme avec le **participe présent précédé de en**. Il est employé dans la fonction de complément circonstanciel. À moins qu'aucune ambiguïté ne soit possible, le sujet du verbe au mode gérondif doit être le même que celui du verbe conjugué dont il est complément. Ex. : Nous avons appris la nouvelle ce matin **en arrivant**.

GROUPE DE VERBE¹

slovesná třída

Le groupe désigne une classe de verbes qui ont la même terminaison à l'infinitif. La conjugaison des verbes est différente selon les groupes. On distingue : **premier groupe** (fini par *-er*), **deuxième groupe** (fini par *-ir*), **troisième groupe** (fini par *-re*).

GROUPE NOMINAL²*podmětná část*

C'est l'ensemble nom + déterminants (+ éléments qualifiants). Ex. : **La jolie petite chèvre blanche de Monsieur Seguin** soupirait tout en regardant la montagne.

IMPÉRATIF⁷*rozkazovací způsob*

L'impératif est un mode personnel servant à exprimer l'ordre. Il se caractérise par le nombre réduit de ses personnes : il n'est conjugué qu'à la 2^e personne du singulier et aux deux premières personnes du pluriel. Par ailleurs, le sujet n'est jamais exprimé. Ex. : **Asseyez-vous !**

IMPERFECTIF (verbe)²*nedokonavý*

Verbe dont le sens implique que l'action n'est pas accomplie. Ex. : Il **habite** à Marseille.

IMPERSONNEL, LE (forme)²*neosobní*

Il peut s'agir d'un mode impersonnel (**infinitif, participe, gérondif**) qui n'a pas de sujet exprimé ou d'un verbe impersonnel dont le sujet *il* est impersonnel. Ex. : **Il faut..., Il pleut, Il neige**, etc.

INANIMÉ⁷*neživotný*

Un nom inanimé désigne **un objet, une qualité, une action...** par opposition au nom animé qui désigne un être humain, un animal, une divinité... Ex. : Ce **livre** est très intéressant.

INDICATIF¹*oznamovací způsob*

Un mode que l'on utilise pour exprimer une action ou un état que l'on présente comme réel, certain. Ex. : **Il a réussi** son examen.

INFINITIF¹ *infinitiv*

L'infinitif est la forme du verbe sous laquelle on le trouve dans les dictionnaires, elle permet de savoir à quel groupe il appartient. À l'infinitif, le verbe a les mêmes fonctions qu'un nom. Ex. : **parler**.

INTERROGATIF, VE (forme)² *tázací*

Trois manières de poser une question :

par intonation Ex. : Tu as vu Marion ?

avec « est-ce que » Ex. : Est-ce que tu as vu Marion ?

par inversion du sujet Ex. : As-tu vu Marion ?

INTRANSITIF (verbe)⁴ *bezpředmětové, nepřechodné*

Se dit d'un verbe qui n'est pas suivi d'un complément d'objet (direct ou indirect). Ex. : Il **viendra** demain.

INVERSION DU SUJET² *obrácený pořádek slov, inverze podmětu a slovesa*

Dans ce cas, le sujet est placé après le verbe. C'est le cas par exemple avec l'interrogation par inversion. Ex. : Où **vas-tu** ? Que **fais-tu** ?

JUXTAPOSITION⁵ *juxtapozice (postavení vět vedle sebe bez explicitních lexikálních prostředků).*

Juxtaposition de mots, de groupes ou de phrases : Les éléments de même nature qui, dans une même phrase, ne sont reliés entre eux par aucune conjonction sont dits juxtaposés. Ex. : **La tempête s'éloigne, les vents sont calmés.**

LOCUTEUR² *mluvčí*

C'est la personne qui parle ou qui écrit.

LOCUTION⁷*sousloví*

On répartit les mots en différentes catégories qu'on appelle parties du discours. Mais il existe des expressions qui forment une unité de sens, dont les mots sont fixes et que l'on peut analyser comme un mot simple. Selon la valeur qu'elles ont, on appelle ces expressions :

locution adverbiale*přísluvečné sousloví*Ex. : **en vain**.**locution prépositive***předložkové sousloví*Ex. : **afin de**.**locution conjonctive***spojkové sousloví*Ex. : **au cas où**.**locution verbale***slovesné sousloví*Ex. : **rendre visite**.**MASSIF (nom) OU NON***látkové a nepočitatelné jméno***COMPTABLE²**

Se dit des noms de masse (ex. : **du vin, du sable**) et des noms abstraits non comptables (ex. : **du courage, de la force**). On utilise avec ses noms l'article partitif : du, de la, de l'.

MISE EN RELIEF²*zdůraznění, vytýkání*

On met en valeur, en évidence un élément de la phrase, c'est-à-dire qu'on focalise, qu'on met une certaine emphase sur cet élément. Ex. : **C'est elle qui** a fait ça.

MODAUX (verbes)²*modální slovesa*

Ils expriment la modalité. Il s'agit des verbes : **devoir, pouvoir, vouloir, savoir, croire** et leurs synonymes. Ex. : Tu **devrais** sortir un peu.

MODE^{6,7}*slovesný způsob*

Forme du verbe exprimant l'attitude de renonciateur vis-à-vis du destinataire ou la manière dont il envisage la réalité de ce qui est dit dans l'énoncé. On distingue habituellement les modes :

personnel*osobní/určitý slovesný způsob*

(indicatif, impératif, conditionnel, subjonctif)

impersonnel*neosobní/neurčitý slovesný způsob*

(infinitif, participe, gérondif).

MORPHOLOGIE³*morfologie, tvarosloví*

Partie de la linguistique qui étudie la structure des unités significatives.

MOT COMPOSÉ¹*složené slovo*

Le mot composé (ou unité sémantique) est un ensemble de mots parfois réunis par un trait d'union qui désignent un objet ou une personne. Le pluriel de ce nom suit des règles particulières. Ex. : **le savoir-faire, des portes-fenêtres.**

NE... EXPLÉTIF⁷*výplňkové, expletivní « ne »*

On appelle ne explétif l'adverbe « *ne* » que l'on utilise sans que sa présence soit obligatoire. Ce ne explétif n'a pas de sens négatif ; il est à distinguer de la négation ne... pas. « *Ne* » apparaît dans des subordonnées qui dépendent d'une principale avec un certain type de verbes ou de locutions verbales ou qui sont introduites par certaines locutions. Ex. : Je l'ai prévenu avant qu'il **ne** soit trop tard (= avant qu'il soit trop tard).

NÉGATION²*zápor*

Elle peut s'exprimer grâce au lexique (ex. : **impossible, illisible**), ou par des procédés grammaticaux (ex. : ce **n'est pas** possible, ce **n'est pas**

lisible). On distingue la négation absolue, qui porte sur tout l'énoncé (**ne... pas**) et la négation partielle, qui porte sur une partie, un aspect de l'énoncé (**ne... rien, ne... jamais, ne... personne**) ; la **restriction (ne... que)**.

NOM COMMUN¹

podstatné jméno obecné

Le nom commun désigne une chose ou une qualité qui peut exister en nombreux exemplaires. Ex. : **une fenêtre**.

NOM PROPRE¹

vlastní jméno

Les noms propres sont une catégorie de noms qui ont la particularité de commencer par une majuscule et de pouvoir ne pas être précédé par un déterminant. Ex. : **les Alpes, Garibaldi**.

NOMBRE³

číslo

singulier

jednotné

pluriel

množné

Le nombre est un critère grammatical qui permet d'opposer le singulier au pluriel. Le **singulier** renvoie à une entité individuelle, le **pluriel** à l'addition de plusieurs entités. Toutefois, en français, certaines entités sont indénombrables (l'eau, la tendresse) ou indivisibles (les gens).

OPPOSITION⁵

protiklad, vztah odporovací

La valeur oppositive énonce un fait qui va à l'encontre d'un autre fait, sans qu'il y ait entre eux un rapport de cause à effet. Ex. : Ton frère travaille dur tous les jours **tandis que toi tu restes dans ta chambre à dormir toute la journée**.

ORDINAL²

řadový

Il indique un ordre de classement. Ex. : **le premier, le deuxième, le troisième,...**

PARTICIPE PASSÉ¹*příčestí minulé*

Mode impersonnel, le participe passé est une forme adjectivale du verbe, c'est-à-dire qu'il joue à la fois le rôle d'un verbe et d'un adjectif. Le participe passé à la forme réduite peut en outre être un élément des temps composés et de la forme passive ou un simple adjectif qualificatif. Ex. : je suis **allé**, ayant **chanté**.

PARTICIPE PRÉSENT¹*příčestí přítomné*

Mode impersonnel, le participe présent est une forme adjectivale du verbe, c'est-à-dire qu'il joue le rôle d'un verbe et d'un adjectif. Il se forme sur le radical du présent à la première personne du pluriel + la terminaison *-ant*. Le participe présent est invariable et ne doit pas être confondu avec l'adjectif verbal. Ex. : les filles **participant** à la course.

PASSIVE (voix)⁷*trpný rod*

Le sujet désigne le bénéficiaire de l'action et le complément désigne celui qui fait l'action. La voix passive se marque par l'emploi de l'auxiliaire être. Ex. : L'enfant **est lavé** par sa mère.

PERSONNE¹*osoba*

Indication du rôle que tient celui qui est en cause dans l'énoncé, suivant qu'il parle en son nom (**première personne**), qu'on s'adresse à lui (**deuxième personne**) ou qu'on parle de lui (**troisième personne**).

PHRASE⁷*věta*

Une phrase est une unité qui ne dépend d'un point de vue grammatical d'aucune autre unité. À l'écrit, la phrase se reconnaît par ses limites : à gauche, une majuscule et à droite, un point. On distingue :

phrase simple*věta jednoduchá*

On appelle phrase simple une phrase qui comporte une seule proposition.

phrase complexe*souvětí*

On appelle phrase complexe une phrase qui en comporte plusieurs.

POSTÉRIOTITÉ²*následnost*

Signifie qu'une action se situe **après** une autre action. Ex. : Le ministre **affirme** qu'il **répondra** à toutes les questions.

PRÉFIXE²*předpona*

Élément placé avant un mot (verbe, nom, adjectif ...) permettant d'en changer le sens. Ex. : **défaire**, **revenir**, **contresens**, **immoral**, **minijupe**, **extraordinaire**.

PRÉPOSITION⁶*předložka*

Un mot invariable (de, sur, sans, avec, etc.) qui précède un nom ou un groupe nominal pour former un groupe prépositionnel. Ex. : **avec** joie, **dans** la rue.

PRONOM^{2,5}*zájmeno*

Il remplace un nom. Il peut être sujet, objet direct ou indirect, complément circonstanciel... Il y a six catégories de pronom :

pronom personnel*osobní zájmeno*

Indique la personne du nom ou de l'objet dont il est question. Ex. : **Je** m'ennuie de mon ami.

pronom possessif*samostatné přivlastňovací
zájmeno*

Représente un nom de personne ou d'animal en précisant le « possesseur ». Ex. Mon chat est gris ; **le tien** est noir.

pronom démonstratif*samostatné ukazovací zájmeno*

Représente un nom dont il prend le genre et le nombre et un déterminant démonstratif ; il sert à montrer la personne ou la chose désignée par ce nom. Ex. : Cette pomme est moins mûre que **celle-là**.

pronom indéfini*samostatné neurčitě zájmeno*

Représente une personne, une chose qu'il désigne d'une manière indéterminée, vague. Ex. : **Personne** ne s'en soucie.

pronom relatif*vztažné zájmeno*

Représente un nom ou un pronom et introduit une proposition relative.

Ex. : L'enfant **dont** je parle est parti hier. Les gens **que** cet avocat représente sont coupables.

pronom interrogatif*samostatné tázací zájmeno*

Représente une personne, une chose que l'on ne connaît pas et sur laquelle porte l'interrogation. Ex. : **Qui** est à la porte ? **Que** veux-tu faire de lui ?

PRONOM PERSONNEL ATONE²*osobní zájmeno nesamostatné*

Sujet : je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles.

Ex. : **Il** regarde la télévision.

Complément d'objet direct : me, te, le, la, nous, vous, le, se.

Ex. : Il **nous** invite au restaurant.

Complément d'objet indirect : me, te, lui, nous, vous, leur, se.

Ex. : Il **lui** parle d'amour.

Complément d'objet second : me, te, lui, nous, vous, leur, se.

Ex. : Il **leur** a offert un cadeau.

PRONOM PERSONNEL TONIQUE²*osobní zájmeno samostatné*

moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles, soi

Ex. : **Moi**, je veux au théâtre. Pas **toi** ? Je pense à **vous**.

PRONOMINAL (verbe)⁶*zvratné sloveso*

Verbe dont toutes les personnes sont accompagnées d'un pronom personnel réfléchi. Ex. : **se souvenir**, je **me souviens**, tu **te souviens**, ...

On distingue entre autres les verbes pronominaux :

réciroques^{2,4}*s významem vzájemnosti*

Se dit d'un verbe pronominal lorsque le sujet et le pronom ne sont pas la même personne. Toujours pluriel. Ex. : Ils **se battent**.

réfléchis⁴ *s vlastním zvratným významem*

Se dit d'un verbe pronominal lorsque le sujet et le pronom sont la même personne Ex. : Il **s'est regardé** dans la glace.

PROPOSITION⁶ *věta*

Ensemble de mots organisé autour d'un verbe, le plus souvent conjugué. La phrase simple comporte une seule proposition. Ex. : **La terre tremble**. La phrase complexe comporte au moins deux verbes, noyaux de deux propositions. Ex. : **Je crois qu'il va neiger**.

PROPOSITION PRINCIPALE⁶ *hlavní věta*

Dans une phrase complexe, proposition dont dépend(ent) la(les) proposition(s) subordonnée(s). Ex. : Quand il sera rentré, **je veux** qu'il range les livres.

PROPOSITION SUBORDONNÉE^{1,6} *vedlejší věta*

Proposition qui dépend d'une autre proposition, le plus souvent introduite par un mot subordonnant. Ex. : **Quand il sera rentré**, je veux **qu'il range les livres**.

Il y en a plusieurs types :

PROPOSITION CIRCONSTANCIELLE *přísloušná věta*

La proposition subordonnée circonstancielle se situe, dans l'analyse en constituants, au niveau des compléments de la phrase. Elle est donc, en principe, supprimable et déplaçable. Ex. : **Quand il sera rentré**, je veux qu'il range les livres. On distingue :

proposition temporelle	<i>časová</i>
proposition d'opposition	<i>odporovací</i>
proposition conditionnelle	<i>podmínková</i>
proposition causale	<i>příčinná</i>
proposition concessive	<i>přípustková</i>
proposition de lieu	<i>místní</i>

proposition comparative	<i>přírovnávací</i>
proposititon de restriction	<i>omezovací</i>
proposition de manière	<i>způsobová</i>

PROPOSITION COMPLÉTIVE *předmětná věta*

La complétive se situe habituellement, lors de l'analyse en constituants, dans le groupe verbal. Elle n'est ni supprimable, ni déplaçable et elle est COD ou COI. Ex. : Je veux **qu'il range les livres**.

PROPOSITION RELATIVE *vztažná věta*

La relative se situe, lors de l'analyse en constituants, dans le groupe nominal. C'est une expansion du groupe nominal et elle est supprimable. La relative peut être épithète ou apposée. Ex. : Je veux qu'il range les livres, **qui encombrent son bureau**.

RADICAL⁵ *kořen slova*

Le radical est la base du mot, la racine. Préfixe et suffixe s'ajoutent au radical du mot. Ex. : il+**légal**.

REGISTRE (NIVEAU) DE LANGUE¹ *jazyková rovina*

Les registres de langue sont les variations que présente un même message au niveau de la prononciation, de la grammaire et du vocabulaire, selon la situation de communication. Cela signifie que la langue varie en fonction de la personne à qui nous nous adressons, du sujet de notre conversation et du lieu où nous nous trouvons. On distingue schématiquement trois grands registres aux frontières assez floues :

familier *hovorový jazyk*

Ex. : **Tu viens pas au ciné avec moi ?**

courant *spisovný jazyk*

Ex. : **Est-ce que tu ne viens pas au cinéma avec moi ?**

soutenu *jazyk knižní*

Ex. : **Ne m'accompagnes-tu pas au cinéma ?**

SEMI-AUXILIAIRES (verbes)² *polopomocná slovesa*

Ils sont suivis de l'infinitif et apportent des informations d'ordre aspectuel (ex. : Il **commence** à pleuvoir. Elle **vient** de sortir. Ils **ont fini** de dîner.) ou d'ordre modal (ex. : Vous **pouvez** traduire ce texte. Ils **doivent** aller à Nantes ce week-end.).

SIMULTANÉITÉ¹ *současnost*

Deux actions sont simultanées, lorsqu'elles se passent en même temps.
Ex. : **Elle mange en regardant la télévision.**

SUBJONCTIF¹ *konjunktiv, subjunktiv*

C'est un mode personnel du verbe. Librement utilisé, il présente l'action comme éventuelle, pouvant se réaliser ou non. Ex. : **Viennent** les vacances !

D'un emploi imposé, on le trouve dans les complétives lorsque le verbe de la principale exprime l'ordre, le souhait ou le sentiment, et dans les circonstancielles après des locutions conjonctives variées (avant que, bien que, sans que, etc.) Ex. : Je veux qu'elles **viennent**.

SUBSTANTIF⁴ *podstatné jméno*

C'est un synonyme de nom. Le substantif verbal est un nom qui est dérivé d'un verbe. Ex. : garer → **la gare**.

SUFFIXE² *přípona*

Élément placé après un mot (verbe, nom, adjectif...). Il modifie le plus souvent la classe des mots. Ex. : beau (adjectif) → **beauté** (nom), intense (adjectif) → **intensifier** (verbe), vrai (adjectif) → **vraiment** (adverbe).

SUJET^{2,7} *podmět*

Il fait l'action (ex. : **Élisa** va au cinéma) ou la subit (ex. : **Le petit garçon** a été puni par sa mère).

La fonction de sujet peut être occupée par :

un nom Ex. : **Sa demande** a été satisfaite.

un pronom Ex. : **Elle** a été satisfaite.

un infinitif Ex. : **Chanter** est pour elle un grand plaisir.

une proposition Ex. : **Qu'il ait refusé ces conditions** ne m'étonne pas.

SUPERLATIF⁵

superlativ (3. stupeň)

Le superlatif exprime une qualité portée à un très haut degré ou au plus haut degré. Il peut être :

absolu *absolutní*

relatif *relativní*

Le superlatif absolu exprime une qualité portée à un très haut degré, sans aucune idée de comparaison. Ex. : Julie est **très belle, fort belle, extrêmement belle.**

Le superlatif relatif exprime une qualité portée au degré le plus élevé ou le plus bas, par comparaison, soit avec l'être ou l'objet dont il s'agit considéré dans des circonstances différentes. Il est formé du comparatif de supériorité ou d'infériorité précédé de l'article défini, d'un adjectif possessif et de la proposition *de*. Ex. : Julie est **la plus belle des femmes.**

SYLLABE²

slabika

Voyelle ou groupe de sons comportant une voyelle que l'on prononce ensemble. Ex. : **Pa-ris** (deux syllabes), **a-gen-da** (trois syllabes).

SYNONYME²

synonymum

Deux termes synonymes sont deux termes de même sens. Mais il faut faire attention au contexte. Ex. : **Le cours commence** à 9 heures. = **Le cours débute** à 9 heures. Mais cela ne fonctionne pas dans l'énoncé : **Il commence à pleuvoir.** (Il est impossible de dire **débuter de pleuvoir.**)

SYNTAXE¹*větná skladba*

C'est la discipline qui étudie les règles gouvernant les combinaisons des mots dans les phrases et des propositions dans les phrases complexes.

TEMPS DU VERBE⁵*slovesný čas*

Le temps du verbe est l'expression du moment où, par rapport à un instant de référence, le scripteur ou le locuteur situe ce que le verbe exprime. On distingue :

présent*přítomný čas*

Le présent indique que le fait a lieu au moment même de la parole. Ex. : En ce moment, je **mange** une pomme.

passé composé*minulý čas složený*

Le passé composé exprime un fait passé, achevé au moment où l'on parle, et que l'on considère comme relié au présent (parfois le fait a eu lieu dans une période non encore entièrement écoulée, parfois il a une suite ou des résultats dans le présent). Ex. : J'**ai mangé** une pomme ce matin.

imparfait*minulý čas průběhový*

L'imparfait montre une action en train de se dérouler dans une portion du passé, mais sans faire voir le début ni la fin de cette action ; il la montre en partie accomplie, mais non achevée. Ex. : Je **mangeais** une pomme quand tu es arrivé.

plus-que-parfait*předminulý čas*

Le plus-que-parfait exprime, comme le passé antérieur, un fait passé qui a eu lieu avant un autre fait passé, mais il ne montre pas le début de la situation dont il s'agit. Ex. : J'**avais mangé** ma pomme quand tu arrivais.

passé simple*jednoduchý čas minulý*

Le passé simple exprime un fait passé considéré depuis son début et dont le déroulement a pris fin ; il ne marque aucunement le contact que ce fait, en lui-même ou par ses conséquences, peut avoir avec le présent. Ex. : C'est à ce moment que Blanche-Neige **mangea** la pomme.

passé antérieur*předminulý čas*

Le passé antérieur exprime un fait passé entièrement achevé au moment où un autre fait a commencé ; souvent, les deux faits se suivent immédiatement, mais ils ne peuvent être contigus. Ex. : Longtemps après qu'elle **eut mangé** la pomme, les sept nains rentrèrent.

futur simple*budoucí čas jednoduchý*

Le futur simple sert, en général, à exprimer un fait à venir. Ex. : Je **mangerai** une pomme avant de me coucher ce soir.

futur antérieur*předbudoucí čas*

Le futur antérieur exprime un fait qui, à tel moment maintenant à venir, sera accompli ; il marque l'antériorité à l'égard d'un fait futur. Ex. : Lorsque j'**aurai mangé** ma pomme, j'irai travailler.

conditionnel présent*kondicionál přítomný*

Le conditionnel présent exprime un fait qu'on présente comme imaginaire et dont l'accomplissement dépend d'une condition énoncée ou non. Il marque un fait futur dont l'accomplissement dépend d'une condition présentée comme possible. Ex. : Si j'avais une pomme, je la **mangerais**.

conditionnel passé*kondicionál minulý*

Le conditionnel passé exprime un fait présent ou passé soumis à une condition non réalisée (sens irréel). Ex. : Si j'avais eu une pomme, je **l'aurais mangée**.

TRANSITIF (verbe)⁷*předmětové, přechodné sloveso*

Les verbes transitifs se construisent avec un complément d'objet (CO). Quand ce complément n'est pas introduit par une préposition (COD), le verbe est appelé transitif direct. Ex. : Le formateur **explique la répartition des groupes**. Quand le complément est introduit par une préposition (COI), le verbe est appelé transitif indirect. Ex. : Le formateur **parle de la répartition des groupes**.

TYPE DE PHRASE¹ *větný typ*

Selon la nature du message à communiquer, une phrase appartient nécessairement à l'un des quatre types obligatoires suivants :

déclaratif *oznamovací*

Ex. : Je parle français.

interrogatif *tázací*

Ex. : Tu as visité la France ?

exclamatif *zvolací*

Ex. : Vive la France !

impératif *rozkazovací*

Ex. : Parle plus fort !

VARIABLE¹ *ohěbné*

Mot qui change de forme pour s'accorder en genre, en nombre, selon la fonction grammaticale. Ex. : **les noms, les déterminants, les pronoms...**

Les autres mots (prépositions, conjonctions, adverbes, interjections) sont **invariables**.

neohěbná

VERBE⁴ *sloveso*

Le verbe est un mot qui exprime soit une action faite ou subie par un sujet, soit l'existence ou l'état du sujet soit enfin l'union de l'attribut du sujet. Ex. : Il **fait** du violon.

VERBE ATTRIBUTIF¹ *sponové sloveso*

Les verbes attributifs ou d'états servent à relier le sujet à son attribut. Parmi les plus fréquents appartiennent : **être, paraître, sembler, avoir l'air, passer pour, être considéré comme, devenir, demeurer.**

VOIX DU VERBE⁶ *slovesný rod*

Elle indique la relation qui existe entre le verbe, son sujet et son objet. On distingue la voix :

active

činný

Ex. : Pierre **précède** Marie.

passive

trpný

Ex. : Marie **est précédée** par Pierre.

pronominale

zvratný

Ex. : Pierre **s'amuse**.

6 CONCLUSION

Le but de ce mémoire était de créer un glossaire des termes grammaticaux, couramment utilisés dans l'enseignement du français langue étrangère, avec leur définition et leurs équivalents tchèques. Il constitue un instrument d'apprentissage de la grammaire en reprenant de courtes descriptions des termes comme verbe, impératif, pronom personnel dont on a besoin pour saisir les règles grammaticales. Il est très important d'avoir une bonne compréhension de celles-ci, car sans avoir appris les règles de grammaire du français explicitement, il est impossible de parler et d'écrire en cette langue correctement.

Dans la première partie du présent mémoire, on explique brièvement ce que c'est la terminologie. On interprète la terminologie comme l'ensemble des termes relatifs à un domaine particulier. Ensuite, on décrit les étapes et les procédures de travail en terminologie. La méthodologie utilisée pour la rédaction de ce mémoire est la suivante : on consulte plusieurs ouvrages de grammaire afin de trouver les termes grammaticaux de base et leur définition. Dans les livres de grammaire en tchèque on trouve des termes correspondants pour établir des équivalents tchèques. S'il n'y a aucun terme approprié, un équivalent est proposé à partir d'une traduction du terme d'origine.

Néanmoins, du fait que la terminologie n'est pas le sujet principal de ce mémoire, on fournit seulement les renseignements essentiels au sujet de celle-ci. Il s'agit en principe de l'initiation à la terminologie et non pas d'une description exhaustive, car on pourrait consacrer à ce sujet un mémoire entier.

On trouve ensuite que le classement des termes grammaticaux peut reposer sur plusieurs critères. On accorde une grande importance à la classification selon leur formation.

Le chapitre suivant est dédié aux difficultés que l'on peut rencontrer en traduisant les termes en tchèque. Parmi ces difficultés, on peut

mentionner la polysémie et les faux amis. L'analyse des termes grammaticaux nous montre qu'un certain nombre des unités appartenant à la terminologie grammaticale sont monosémiques (substantif, préfixe...), d'autres, au contraire, sont polysémiques (verbe, nom, proposition, complément...), car ils appartiennent aussi au lexique général. La polysémie des termes grammaticaux est une source d'ambiguïté. Par exemple, le terme complément d'objet indirect peut désigner tant le complément indirect d'un verbe bivalent (il plaît à tout le monde) que le complément second d'un verbe trivalent (il dit un mot à son fils).

On mentionne également qu'il existe quatre manières de traduction de termes : traduction par "concept équivalent", traduction littérale (mot à mot), utilisation d'un terme original avec une note explicative ou création d'un néologisme en tchèque.

Étant donné que le volume du mémoire est limité, le choix des termes pour le glossaire est aussi restreint. Les termes choisis sont plus ou moins relatifs au sujet de la grammaire. Mais il faut constater qu'il est quelques fois bien difficile de démêler ce qui ressortit à la grammaire et à la linguistique, ou éventuellement séparer la grammaire des autres branches de la linguistique. Par exemple, la stylistique recouvre tout le domaine de la langue, y compris les registres de langue. Cependant, dans les différents registres de langue, les règles prescrites par la grammaire ne sont pas toujours respectées. Par exemple, dans la langue familière, les Français omettent « *ne* » dans les phrases négatives. Ex. : C'est pas mon idée.

Le présent mémoire se veut un outil pratique permettant aux lecteurs d'approfondir leurs connaissances en grammaire. Mais vu leur complexité, la description de cette problématique ne peut pas être considérée comme exhaustive.

7 BIBLIOGRAPHIE

7.1 Monographies

1. ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise, GALMICHE, Michel. *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986. ISBN 2-035-32087-9.
2. DE SALINS, Geneviève-Dominique. *Grammaire pour l'enseignement / apprentissage du FLE*. Paris : Didier/Hatier, 1996. ISBN 2-278-04567-9.
3. HENDRICH, Josef, RADINA, Otomar, Tláškal, Jaromír. *Francouzská mluvnice*. 3. vyd. Plzeň : Fraus, 2001. ISBN 80-7238-064-8.
4. LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie*. Paris : Armand Colin, 2008. ISBN 978-2200353322.
5. MARTINET, A. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin, 1970. ISBN 2-200-21718-8.
6. NIKLAS-SALMINEN, Aino. *La lexicologie*. Paris : Armand Colin, 2005. ISBN 978-2200269364.
7. ROHLÍKOVÁ, Lucie. *Vybraná lingvistická terminologie pro výuku francouzštiny*. Plzeň : Pedagogická fakulta Západočeské univerzity, 1999. ISBN 80-7082-530-8.
8. SCHEJBALOVÁ, Zdeňka. *Francouzská a česká lingvistická terminologie*. Brno : Masarykova univerzita, Pedagogická fakulta, 2007. ISBN 978-80-210-4446-3.
9. VONDRÁČEK, Antonín. *Úvod do studia francouzského jazyka*. 1. vyd. Plzeň : Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2006. ISBN 80-86898-61-X.
10. KOLEKTIV AUTORŮ. *Velký Francouzsko – český slovník I*. 2. opravené a rozšířené vydání. Praha : Academia, nakladatelství Československé akademie věd, 1992. ISBN 80-200-0234-0.

11. KOLEKTIV AUTORŮ. *Velký Francouzsko – český slovník II*. 2. opravené a rozšířené vydání. Praha : Academia, nakladatelství Československé akademie věd, 1992. ISBN 80-200-0235-9.

7.2 Sources électroniques

1. *Attribut : définition et synonymes du mot attribut dans le dictionnaire* [en ligne]. [consulté le 18 mars 2012]. Disponible sur : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/attribut/>.

2. *Des outils pour vous – Précis de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=698>.

3. *La polysémie* [en ligne]. [consulté le 17 mars 2012] Disponible sur : http://www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/polysemie.htm#_top.

4. *La terminologie* [en ligne]. [consulté le 25 février 2012]. Disponible sur : <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/colloques/cr/j4/blanchon.html>.

5. *Le Pavel, didacticiel de terminologie* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur : <http://www.termiumpius.gc.ca/didacticiel-tutorial/lecon-lesson-2/lecon-lesson-2-5-4-fra.html>.

6. *Qu'est-ce que la terminologie – FranceTerme* [en ligne]. [consulté le 26 février 2012]. Disponible sur : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/terminologie.html>.

7. *Terminologie, Module III – Formation des termes* [en ligne]. [consulté le 2 mars 2012]. Disponible sur : <http://ocw.um.es/cc.-sociales/terminologia/material-de-clase-1/module-iii-fr.pdf>.

8. *Wikipédia - l'encyclopédie libre* [en ligne]. [consulté le 25 février 2012] Disponible sur : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_\(linguistique\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie_(linguistique)).

9. *Wikipédia - l'encyclopédie libre* [en ligne]. [consulté le 12 mars 2012] Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Emprunt_lexical.

10. *Wikipédia - l'encyclopédie libre* [en ligne]. [consulté le 17 mars 2012]
 Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Traduction>.

11. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur :
<http://fr.wiktionary.org/wiki/c%C5%93ur>.

12. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 1^{er} mars 2012]. Disponible sur :
<http://www.fr.wiktionary.org/wiki/sujet>.

7.3 Sources utilisées pour le glossaire

1. De Salins, Geneviève-Dominique. *Grammaire pour l'enseignement / apprentissage du FLE*. Paris : Didier/Hatier, 1996. ISBN 2-278-04567-9.

2. ROHLÍKOVÁ, Lucie. *Vybraná lingvistická terminologie pro výuku francouzštiny*. Plzeň: Pedagogická fakulta Západočeské univerzity, 1999. ISBN 80-7082-530-8.

3. *Français : dictionnaire des mots à connaître pour le brevet* [en ligne]. [consulté le 17 mars – le 15 avril 2012]. Disponible sur : <http://www.clg-ferry-ermont.ac-versailles.fr/spip.php?article616>.

4. *Glossaire des principaux termes orthographiques, grammaticaux et lexicaux* [en ligne]. [consulté le 17 mars – le 15 avril 2012]. Disponible sur :
http://karsenti.scedu.umontreal.ca/didactique/glossaire_grammatical.html#top.

5. *Glossaire de termes en linguistique* [en ligne]. [consulté le 17 mars – le 15 avril 2012]. Disponible sur :
<http://henrietteg.com/glossword/index.php?a=list&d=22&p=1>.

6. *Grammaire Française Interactive* [en ligne]. [consulté le 17 mars – le 15 avril 2012]. Disponible sur : <http://grammaire.reverso.net/a.shtml>.

7. *Le conjugueur : Les bases de la conjugaison : Le lexique* [en ligne]. [consulté le 17 mars – 15 avril 2012]. Disponible sur :
<http://leconjugueur.lefigaro.fr/frlexique.php>.

8 RÉSUMÉ

8.1 Résumé en français

Ce mémoire se préoccupe de la terminologie grammaticale franco-tchèque. Puisqu'on traite le sujet du point de vue scientifique, la première partie du présent mémoire est théorique. Elle est dédiée à la problématique de la terminologie et à la méthodologie du travail terminologique. La deuxième partie est pratique. Elle consiste en l'élaboration du glossaire des termes grammaticaux utilisés couramment dans l'enseignement du français langue étrangère.

Le présent mémoire est divisé en six chapitres principaux dont le premier s'appelle Introduction et présente brièvement la problématique concernée. Le deuxième chapitre mentionne les généralités sur la grammaire et la terminologie. Dans le troisième chapitre on parle de plusieurs possibilités comment on peut classer les termes. Dans le chapitre suivant, on aborde les problèmes de la traduction des termes vers la langue tchèque. Le cinquième chapitre contient le glossaire déjà mentionné ci-dessus. Le mémoire est terminé par une conclusion qui évalue la recherche effectuée.

Les définitions du présent glossaire ne prétendent pas fournir une définition scientifique, elles ont pour but de donner plutôt des renseignements d'ordre général. Il s'agit donc de courtes descriptions ou explications, ce qui permet une meilleure compréhension des phénomènes grammaticaux que chaque étudiant de français langue étrangère devrait connaître. Ces descriptions et explications sont accompagnées d'un ou de plusieurs exemples et d'un équivalent tchèque.

8.2 Résumé en tchèque

Tématem této práce je francouzsko-česká gramatická terminologie neboli názvosloví. Jelikož se jedná o práci vědeckou, první část se zabývá teorií, zejména obecnými otázkami terminologie ve vztahu ke zkoumané problematice a postupy terminologické práce. Druhou, praktickou část, tvoří glosář obsahující gramatické pojmy, které se nejčastěji používají při výuce francouzštiny jako cizího jazyka.

Práce je rozdělena do šesti kapitol. V úvodní části je stručně představena probíraná problematika. Druhá kapitola pojednává o gramatice a názvosloví z obecného hlediska. Ve třetí kapitole jsou popisovány různé způsoby jak třídit a uspořádat odborné názvy. Následující kapitola se zabývá problémy, které vznikají při překladu odborných termínů do českého jazyka. Pátou kapitolu tvoří již zmíněný francouzsko-český glosář gramatických pojmů. V závěru práce je zhodnocen provedený výzkum.

Zvolené definice nemají vždy striktně vědecký charakter, zahrnují spíše informace obecného rázu. Jedná se tedy především o krátký popis nebo vysvětlení daných jevů tak, aby byly srozumitelné a odpovídaly tomu, co by měl znát každý student francouzštiny. Tato vysvětlení jsou doplněna o několik konkrétních příkladů a odpovídající výraz v češtině.